

**Lionel PALICOT**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique

78 110 LE VESINET

Tél. 01 39 52 18 71

**ENTREPRENDRE S.A.**

Société Anonyme au capital de 257 801,46 Euros  
53, rue du Chemin Vert  
92 100 BOULOGNE - BILLANCOURT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2019

## **Lionel PALICOT**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique

78 110 LE VESINET

Tél. 01 39 52 18 71

## **ENTREPRENDRE**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31.12.2019**

A l'assemblée générale de la société ENTREPRENDRE S.A.,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENTREPRENDRE S.A.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid - 19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### **Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les éléments mentionnés en page 8 de l'annexe se rapportant au principe d'évaluation des marques figurant en immobilisations incorporelles et à la méthodologie retenue relative à la provision pour dépréciation des marques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

**Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 12 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid - 19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

**Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

J'atteste de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 -37- 4 du code de commerce.

**Autres informations**

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Vésinet, le 30 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes



Lionel PALICOT

**ENTREPRENDRE**

SA au capital de 257 801 €

53, rue du Chemin Vert

92100 Boulogne-Billancourt

Siren 403 216 617

**Comptes annuels au 31 décembre 2019**

**SOMMAIRE**

<b>Bilan</b>	<b>Pages 3-4</b>
<b>Compte de Résultat</b>	<b>Pages 5-6</b>
<b>Annexe</b>	<b>Pages 7-19</b>

**BILAN - ACTIF**

ACTIF en €	31/12/19			31/12/18
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Marques	2 304 505	1 766 795	537 710	632 619
Autres Immobilisations incorporelles	57 373	57 373	-	5 767
Immobilisations corporelles	153 747	132 051	21 696	20 619
Autres participations	217 100	217 100	-	-
Créances rattachées à des participations	614 757	614 757	-	-
Autres titres immobilisés	481 103	120 776	360 327	432 051
Autres immobilisations financières	84 490	-	84 490	84 490
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>3 913 075</b>	<b>2 908 852</b>	<b>1 004 223</b>	<b>1 175 546</b>
Avances & Acomptes sur commandes	31 829	-	31 829	
Clients et comptes rattachés	4 800 751	699 014	4 101 737	4 577 470
Autres créances	724 187	-	724 187	1 086 862
Valeurs mobilières de placement	300 000	-	300 000	300 000
Disponibilités	1 555 971	-	1 555 971	989 174
Charges constatées d'avance	506 958	-	506 958	546 717
<b>Actif Circulant</b>	<b>7 919 696</b>	<b>699 014</b>	<b>7 220 682</b>	<b>7 500 223</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 832 771</b>	<b>3 607 866</b>	<b>8 224 905</b>	<b>8 675 769</b>

**BILAN - PASSIF**

<b>PASSIF en €</b>	<b>31/12/19</b>	<b>31/12/18</b>
Capital social	257 801	257 801
Prime d'émission	2 525 529	2 525 529
Réserve légale	34 491	34 491
Réserves réglementées	165 397	149 777
Autres réserves	797 179	658 275
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>106 787</b>	<b>367 267</b>
<b>Capitaux Propres</b>	<b>3 887 184</b>	<b>3 993 140</b>
Provisions pour risques	57 800	97 380
Provisions pour charges	339 426	331 028
<b>Provisions pour Risques &amp; Charges</b>	<b>397 226</b>	<b>428 408</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 621	3 785
Emprunts et dettes financières diverses	90 000	212 450
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 218 602	2 046 574
Dettes fiscales et sociales	624 960	746 776
Autres dettes	148 427	179 673
Produits constatés d'avance	855 885	1 064 963
<b>Dettes</b>	<b>3 940 495</b>	<b>4 254 221</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 224 905</b>	<b>8 675 769</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

<b>Compte de Résultat en €</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	13 136 954	13 921 343
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	99 771	117 380
Autres produits	63 788	191 296
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	13 300 513	14 230 019
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 564 436	1 497 516
Variation de stock		
Autres charges externes	10 335 887	11 122 565
Impots et Taxes	15 477	17 133
Salaires & traitements	511 845	507 237
Charges sociales	153 203	152 160
Dotations aux amortissements	6 546	1 276
Dotations aux provisions sur immobilisations	129 594	64 442
Dotations aux provisions sur actif circulant	50 329	197 331
Autres charges	73 969	69 249
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	12 841 286	13 628 909
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	459 227	601 110
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts	307	3 446
Reprises sur provisions	400 000	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	400 307	3 446
Dotations financières aux provisions	74 424	49 052
Intérêts et charges assimilées	7 958	13 118
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	82 382	62 170
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	317 925	(58 724)
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	777 152	542 386

**COMPTE DE RESULTAT**

<b>Compte de Résultat en €</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	
Produits exceptionnels sur opération en capital	-	26 016
Reprises sur provisions	73 580	23 000
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>73 580</b>	<b>49 016</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	301 547	103 357
Charges exceptionnelles sur opération en capital	400 000	30 000
Dotations sur provisions exceptionnelles	42 398	90 778
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>743 945</b>	<b>224 135</b>
<b>IRESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(670 365)</b>	<b>(175 119)</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>-</b>	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>106 787</b>	<b>367 267</b>

**ANNEXE****Plan :**

1. Préambule
2. Règles et méthodes comptables
3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle
4. Evénements postérieurs à la clôture
5. Notes sur le bilan
6. Notes sur le compte de résultat
7. Autres informations
8. Tableau des filiales et participations

**1. Préambule**

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration de la société, le 12 juin 2020.

Total du Bilan	8 224 905 €
Chiffre d'affaires	13 136 954 €
Bénéfice comptable	106 787 €

Le présent exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**2. Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2019, ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

*Acquisitions de marques :*

Monsieur Robert Lafont, propriétaire de l'ensemble des marques a vendu en juillet 2007 les principales marques au Groupe Entreprendre pour 900 K€, à l'exception notamment des marques du pôle économique.

En juillet 2008, les marques du pôle économique dont la marque Entreprendre, et la marque Santé Revue ont été acquises par le Groupe Entreprendre pour 750 K€.

Les marques acquises avant le 31 décembre 2009 figuraient à l'actif du Groupe Entreprendre, entité filiale qui a été absorbée par la société Entreprendre.

En juillet 2010, 18 autres marques ont été acquises par la société Entreprendre pour 606 K€ HT.

De même qu'en 2007 et 2008, ces marques cédées par Monsieur Robert Lafont ont été évaluées par le cabinet Nomen International, sur la base d'une actualisation des flux futurs de redevances nettes d'impôts.

En 2011 la marque Jour de France a été acquise par la société Entreprendre.

*Provision pour dépréciation de marques :*

Les marques ayant une durée de vie illimitée et ne faisant pas l'objet d'un amortissement, celles-ci font l'objet annuellement d'une estimation sur la base d'un test de valeur, lequel repose notamment sur le chiffre d'affaires magazines de l'exercice concerné.

Les marques sont dépréciées en totalité lorsqu'elles sont arrêtées.

Les marques exploitées sont dépréciées lorsque la valeur estimée à la clôture de l'exercice s'avère être inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Dans le cadre de la présentation des comptes annuels, les règles retenues sont les suivantes :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations corporelles figurant dans l'actif immobilisé sont susceptibles de subir une dépréciation par voie d'amortissement. Selon la nature des immobilisations et de leur durée de vie économique, celles-ci sont amorties soit sous le mode linéaire ou le mode dégressif.

Participations :

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation est basée sur les derniers comptes annuels des sociétés concernées.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société n'a pas réalisé de prises de participations durant l'exercice.

Les participations détenues par la société sont toutes provisionnées à 100 %.

Les participations détenues dans les sociétés France Vel et Keykod ont été sorties de l'actif immobilisé, du fait de leur liquidation au cours de l'exercice 2019.

En accord avec les règles du Plan Comptable Général, la société a constaté au titre de l'exercice une charge exceptionnelle d'un montant de 400.000 € relative à la valeur nette comptable des éléments d'actifs sortis, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des éléments financiers pour un montant identique.

Autres titres immobilisés :

La valeur brute des autres titres immobilisés, est constituée par leur coût d'acquisition. La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est basée sur les éléments financiers identifiés par la société, et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

Le poste autres titres immobilisés comprend d'une part des titres de la société MLP et d'autre part des actions auto - détenues par la société.

Actions auto - détenues :

Principe : Les actions auto - détenues acquises par la société Entreprendre dans le cadre d'un accord entre actionnaires sont destinées à leur revente sur le marché.

Au 31 décembre 2019, la société Entreprendre détient à l'identique de l'exercice précédent 5 977 actions Entreprendre pour un montant global de 165 396,40 €, soit un prix moyen de 27,67 € représentent en nombre de titres 0,97 % du capital social.

A cette date, le cours de bourse s'élevait à 7,80 €, soit une valorisation des actions auto-détenues de 46 620,60 €.

Au regard de cette valorisation, il a été constitué à la clôture de l'exercice une provision complémentaire pour dépréciation des titres Entreprendre pour un montant de 71 723,80 €, portant ainsi ladite provision à un montant de 118 775,80 €.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Bonus MLP

Un produit à recevoir au titre des bonus 2019 calculés selon un document interne des messageries MLP sur la base du chiffre d'affaires et le lissage des frais sur invendus a été enregistré pour un montant de 365 K€ contre 432 K€ pour l'exercice précédent. Il a été comptabilisé en Clients - Factures à établir au bilan du 31 décembre 2019.

Cette baisse est due pour le principal à la diminution du chiffre d'affaires messageries.

Comptes de bilan liés aux échanges de marchandises

Sur le principe des échanges de marchandises (prestations publicitaires de la part d'Entreprendre en échange d'autres prestations ou produits liés à l'activité pour l'autre partie), les créances clients et les dettes fournisseurs liés aux échanges sont destinées à être compensés pour un montant équivalent :

Clients et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	844 K€
Fournisseurs et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	844 K€

Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de plus-values latentes sur ces placements de trésorerie.

Réserves réglementées

Les réserves indisponibles résultent de l'auto-détention par la société des titres Entreprendre.

**3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle****Faits caractéristiques :**

Il n'y a pas de faits caractéristiques notables durant cet exercice.

**4. Evènements postérieurs à la clôture**

La crise sanitaire du Coronavirus a affecté l'activité de la société dès les premiers mois de l'année 2020.

Les numéros du magazine Entreprendre des mois d'avril mai et juin ne sont pas sortis.

Les magazines couvrant les pôles « Sports » et « Automobile » durant la même période ne sont également pas sortis.

Le chiffre d'affaires Messageries du mois de mars 2020 a été de 800 K€ par rapport à celui du mois de mars 2019 de 886 K€ soit une baisse de 10%.

Le chiffre d'affaires Messageries pour le mois d'avril 2020 a été de 486 K€ par rapport à 1 035 K€ en avril 2019 soit une baisse de 46 %.

Les filiales et les participations détenues par notre société ont également été affectés par la crise sanitaire du Coronavirus, mais l'impact sur notre société devrait en être limité.

Au regard de ces éléments, Entreprendre reste réactif, facteur qui constitue « l'ADN » de la société, en faisant preuve de créativité et de dynamisme, par le lancement de nouveaux magazines répondant au plus près au besoins de nouveautés du lectorat et à sa volatilité, ce qui représente une tendance générale.

Toutefois, l'année 2020 devrait être une année de stabilisation et de consolidation de par notamment le renforcement des titres phares.

Par ailleurs, les impacts sur la société inhérents à la crise sanitaire du Coronavirus sont les suivants :

- La mise en activité partielle pendant la période de confinement, à partir du 17 mars au 11 mai 2020.
- L'octroi le 14 mai 2020 d'un prêt garanti par l'Etat d'un montant 1 500 K€,
- L'obtention du report du paiement des charges sociales pour les échéances du mois d'avril et de mai 2020.

## 5. Notes sur le bilan

Etat de l'actif immobilisé :

Valeurs brutes en €	31/12/18	Acquisitions	Cessions	31/12/19
Marques	2 304 505			2 304 505
Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 373			57 373
Terrains				
Constructions				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	142 917	1 855		144 772
Autres Participations	1 229 158	2 699	400 000	831 857
Autres titres immobilisés	481 103			481 103
Prêts et autres immobilisations financières	84 490			84 490
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 308 521</b>	<b>4 554</b>	<b>400 000</b>	<b>3 913 075</b>

Etat des amortissements :

Immobilisations amortissables en €	31/12/18	Dotations	Reprises	31/12/19
Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 605	5 767		57 372
Terrains				
Construction Installations générales				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	122 298	778		123 076
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>182 878</b>	<b>6 545</b>	<b>0</b>	<b>189 423</b>

Etat des provisions :

Provisions en €	31/12/18	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/19
Provisions pour litiges	97 380	34 000	66 000	7 580	57 800
Autres Provisions	331 028	8 398			339 426
<b>Provisions pour risques</b>	<b>428 408</b>	<b>42 398</b>	<b>66 000</b>	<b>7 580</b>	<b>397 226</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles	1 671 886	129 594		34 685	1 766 795
Provisions sur immobilisations financières	1 278 210	74 424		400 000	952 634
Provisions sur stocks					
Provisions sur créances clients	713 771	50 329		65 086	699 014
Provisions sur autres créances	0				0
<b>Provisions sur actif</b>	<b>3 663 867</b>	<b>254 347</b>	<b>0</b>	<b>499 771</b>	<b>3 418 443</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 092 275</b>	<b>296 745</b>	<b>66 000</b>	<b>507 351</b>	<b>3 815 669</b>
Dotations & reprises d'exploitation		179 923	0	99 771	
Dotations & reprises financières		74 424		400 000	
Dotations & reprises exceptionnelles		42 398	66 000	7 580	

Le poste « Provisions pour litiges » concerne divers procès en cours. Celles-ci sont déterminées selon les risques évalués par notre cabinet d'avocats. Le poste « Autres provisions » se rapporte à la procédure en cours relative au contrôle fiscal couvrant les années 2012 à 2014.

Etat des créances et dettes :

Créances en €	31/12/19	A 1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	614 757		614 757
Prêts et autres immobilisations financières	481 103		481 103
Autres immobilisations financières	84 490		84 490
Clients douteux	812 101		812 101
Autres créances clients	3 988 650	3 988 650	
Personnel et comptes rattachés	8 497	8 497	
Organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	96 750	96 750	
Taxe sur la valeur ajoutée	527 076	527 076	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	91 864	91 864	
Charges constatées d'avance	506 958	506 958	
<b>Etat des créances</b>	<b>7 212 246</b>	<b>5 219 795</b>	<b>1 992 451</b>

Il n'existe pas de créances représentées par des effets de commerce.

<b>Dettes en €</b>	<b>31/12/19</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus de 1 an et moins de 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès établissements crédit :				
A 1 an maximum à l'origine	2 621	2 621		
A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	90 000	90 000		
Fournisseurs	2 218 602	2 218 602		
Personnel et comptes rattachés	66 243	66 243		
Organismes sociaux	41 759	41 759		
Prélèvements à la source	2 006	2 006		
Taxe sur la valeur ajoutée	513 528	513 528		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes	1 424	1 424		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	148 427	148 427		
Produits constatés d'avance	855 885	855 885		
<b>Etat des dettes</b>	<b>3 940 495</b>	<b>3 940 495</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Dettes représentées par des effets de commerce : 21 365 €.

#### Capitaux propres :

<b>Composition du capital social</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Capital social</b>
Au 1 janvier 2019	613 813	0,42	257 801
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>613 813</b>	<b>0,42</b>	<b>257 801</b>

## 6. Notes sur le compte de résultat

### Ventilation du chiffre d'affaires :

Ventilation du Chiffre d'affaires	France	Export	Montant	Taux
Ventes de produits finis	11 169 951	615 243	11 785 194	89,7%
Prestations de services	1 164 586	39 426	1 204 012	9,2%
Produits des activités annexes	147 748		147 748	1,1%
<b>Total</b>	<b>12 482 285</b>	<b>654 669</b>	<b>13 136 954</b>	<b>100%</b>

Le mode de reconnaissance des revenus porte d'une part sur l'encaissement du chiffre d'affaires relatif à la distribution effectuée par la messagerie de presse MLP, et d'autre part sur le chiffre d'affaires relatif aux abonnements et à toutes autres prestations de services rattaché à l'exercice ou échelonné sur plusieurs exercices.

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	459 227	128 584	330 643
Résultat financier	317 925	89 019	228 906
Résultat exceptionnel	- 670 365	- 217 603	(452 762)
Participation des salariés			
<b>Total</b>	<b>106 787</b>	<b>0</b>	<b>106 787</b>

### Accroissements et allégements de la dette future d'impôts :

Les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 197 234 €.

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provisions non déductibles l'année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables	197 234	55 226
Crédit d'impôt Mécénat 2019	66 676	40 000
Total des moins-values à long terme		
<b>Total</b>	<b>263 910</b>	<b>95 226</b>

Détail des opérations exceptionnelles :

<b>Opérations exceptionnelles</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Pénalités, amendes fiscales	2 943	
Dons, libéralités	66 676	
Valeur Nette Comptable des éléments d'actifs cédés	400 000	
Autres charges exceptionnelles	210 714	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	21 214	
Provisions pour risques et charges	42 398	
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Provisions pour risques et charges		73 580
<b>Total</b>	<b>743 945</b>	<b>73 580</b>

Opérations d'échanges de publicité :

Pour l'exercice 2019 la société Entreprendre a inscrit au titre des opérations d'échanges de publicité un montant de 190 194 € en produits et un montant de 190 194 € en charges.

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	<b>Montant</b>
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	21 600
- Honoraires facturés au titre des SACC ( Services Autres que la Certification des Comptes )	2 400
<b>Total</b>	<b>24 000</b>

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>0</b>

**7. Autres informations**Engagements donnés :

Néant

*Engagement en matière de retraite*

Les engagements de retraite correspondent à une estimation des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite. Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite.

A cet égard, les engagements en matière de retraite n'ont pas été évalués, étant précisé que ceux-ci ne devraient pas être significatifs compte tenu de la structure de l'effectif dans la société.

Engagements reçus :

Néant

Comptes consolidés :

Comme en 2018, la société Entreprendre n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés, sachant qu'elle ne dépasse pas les seuils fixés par les articles L 233-17 et R 233-16 du Code du Commerce.

La société Entreprendre n'est pas elle-même filiale consolidée dans un périmètre de consolidation.

Intégration fiscale

La société n'a pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

Charges à payer :

Charges à payer en €	31/12/19
Emprunts auprès établissements crédit	2 621
Fournisseurs	748 679
Dettes fiscales et sociales	87 355
Autres dettes - Clients RRR à accorder	148 427
<b>Total</b>	<b>987 082</b>

Produits à recevoir :

Produits à recevoir en €	31/12/19
Créances clients	410 511
Autres créances - Produits à recevoir	
Disponibilités - Intérêts courus à recevoir	666
<b>Total</b>	<b>411 177</b>

Charges et produits constatés d'avance :

Charges et produits constatés d'avance au 31 décembre 2019 en €	Charges	Produits
Charges & Produits d'exploitation	506 958	855 885
Charges & Produits financiers		
Charges & Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>506 958</b>	<b>855 885</b>

Les produits constatés d'avance sont déterminés en fonction des parutions (magazines, abonnements, publicité). L'estimation des produits constatés d'avance est basée sur le prix de vente magazine et sur le prix de la page passée en publicité.

## 8. Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et RAN	% de détention	Valeur brute des titres	VNC des titres	Prêts et avances consenties	Cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
<b>Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>										
France Quotidien	10 000	(621 565)	100%	10 000	-	614 757		-	(2 625)	
<b>Participation (de 10 à 50 % du capital détenu)</b>										
Autovoisin	20 000	NC	35%	7 000	-			NC	NC	
Digiapp	14 142	249 230	30%	200 100	-			1 083 620	52 162	

Données :

France Quotidien – Exercice clos le 31/12/2019

Digiapp – Exercice clos le 31/12/2019

La société France Quotidien, filiale à 100 % de la société Entreprendre, mise en sommeil depuis plusieurs exercices, sera remise en activité en 2020.

Compte tenu des éléments en possession par la société Entreprendre, les participations détenues dans les sociétés Autovoisin et Digiapp sont totalement dépréciées du fait d'incertitudes relatives à leur exploitation.

Il n'y a pas eu de transaction significative durant l'exercice 2019 entre les parties liées.